

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Deguisse, Vincent	Maire	37 541	17 546	8 622	
Cournoyer, Jean-Guy	Conseiller	12 495	6 247	847	423
Dufresne, Sophie	Conseiller	12 495	6 247		
Gladu, Mélanie	Conseiller	12 408	6 204		
Latour, Michel	Conseiller	12 495	6 247		
Richard, Ginette	Conseiller	12 495	6 247		
St-Louis, Pierre	Maire	12 408	6 204		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).